



Lutte contre l'Ambroisie

L'Ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

L'**Ambroisie à feuille d'armoïse** est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19^{ème} siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Identifier l'Ambroisie :



Ses feuilles :

- profondément découpées
- vertes sur les deux faces
- Pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoïse annuelle)

Attention, l'ambroisie peut aussi être confondue avec l'armoïse vulgaire laquelle a, contrairement à l'ambroisie, le dessous des feuilles de couleur argentée.

Un problème de santé publique :

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En Auvergne-Rhône-Alpes, 13 à 21% de la population est touchée.

Des actions de sensibilisation dans chaque département :

Dans le cadre d'un projet régional porté par l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement Auvergne-Rhône-Alpes et financé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, le CPIE Bugey Genevois propose des animations pour différents publics (enfants, grand public, professionnels relais comme les animateurs de centres de loisirs par exemple) pour les sensibiliser à la problématique de l'Ambroisie.

Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Cette plante est une fabuleuse machine de production de grains de pollen et de semences : plusieurs millions de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 semences par pied.

Les semences, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux public.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante (par exemple en mettant en place un couvert végétal) de la lutte curative pour empêcher l'émission de pollens et réduire les stocks de graines dans les sols (en éliminant l'ambroisie quand elle est présente).

L'élimination de l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

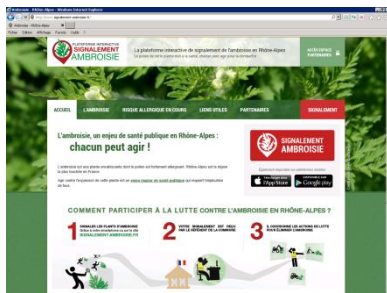
Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à [la plateforme interactive de signalement ambroisie](#).

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie par 4 canaux différents :



0 972 376 888



contact@signalement-ambroisie.fr

www.signalement-ambroisie.fr

Application mobile
Signalement-ambroisie

Chaque signalement est transmis à la commune concernée, qui met en œuvre les actions permettant de l'éliminer.

Contact :

Pour l'organisation d'animations grand public, enfants ou professionnels relais :
Contactez le CPIE Bugey Genevois – Place de la République 01420 Seyssel
Courriel : o-cpie.bugeygenevois@orange.fr / **Tél** : 04 50 59 00 61

Pour la gestion de l'Ambroisie et la désignation des référents communaux :
Contactez les interlocuteurs départementaux de la FREDON : <https://ambroisie.fredon-aura.fr/index.php/fredon>

Pour en savoir plus / autres sites internet :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambroisie-info/> : Observatoire national des ambrosies

<https://ambroisie.fredon-aura.fr/index.php> : Portail de lutte contre l'Ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes

ambroisie.air-rhonealpes.fr/ : Prévisions polliniques

www.pollens.fr/ : Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)